



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°16 – 12 juin 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



DONNÉES MÉTÉO

L'été arrive. Météo orageuse.

BLÉ TENDRE D'HIVER

Stades : Remplissage en cours.

État sanitaire :

- **Maladies du feuillage :** Les différentes maladies se développent (principalement rouille brune).
- **Puceron des épis :** Développement des populations mais seuil indicatif de risque non atteint dans le réseau.

MAÏS

Stade : De 7 à 14 feuilles.

Ravageurs : Poursuite du vol de la pyrale bi-voltine dans le Haut-Rhin.

PARASITE ÉMERGENT

Hanneton japonais (*Popillia japonica*).

En raison d'un bug informatique sur l'outil de saisie des observations, certaines données peuvent être manquantes.

Un rectificatif pourra éventuellement être fait la semaine prochaine si nécessaire.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)

Parcelles observées cette semaine :

24 BTH, 13 Maïs.



- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :



(Source : Météo France, 11/06/2025 à 14h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :



(Source : Météo France, 11/06/2025 à 14h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :



(Source : Météo France, 11/06/2025 à 14h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



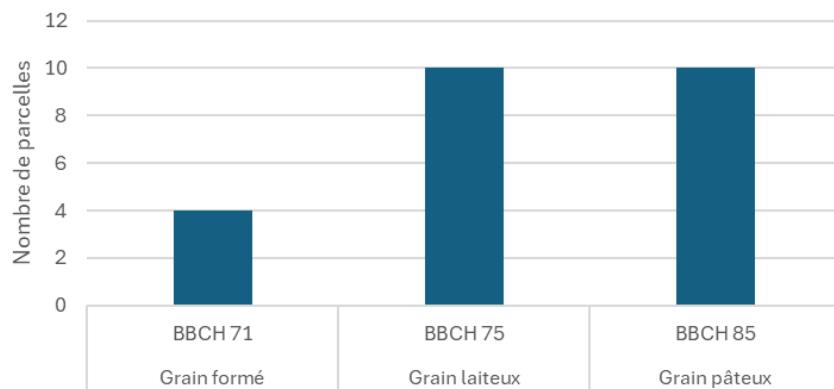
1 Stades phénologiques

24 parcelles ont été observées cette semaine.

La floraison est bien terminée pour les ¾ des parcelles, le grain est formé, laiteux ou pâteux selon les situations. Les parcelles tardives du Sundgau sont en floraison.

Stades des blés

Réseau BSV, 2025 semaine 24



2 Septoriose

a. Observations

La septoriose a été notée sur 19 parcelles du réseau :

- 2 parcelles sont indemnes de symptômes sur les 3 dernières feuilles, soit 10 % des parcelles ;
- 17 parcelles présentent des symptômes au moins sur une des trois dernières feuilles :
 - o 15 parcelles présentent des symptômes sur F3 allant de 10 à 90 % des pieds touchés, pour une moyenne de 60 % ;
 - o 15 parcelles présentent des symptômes sur F2 allant de 10 à 65 % des pieds touchés, pour une moyenne de 34 % ;
 - o 7 parcelles présentent des symptômes sur F1 allant de 5 à 20 % des pieds touchés, pour une moyenne de 10%.

La maladie a continué de se développer avec les pluies des derniers jours.

b. Seuil indicatif de risque

A partir du stade 2 nœuds, observer la F2 du moment sur une vingtaine de plantes (en ne comptant que les feuilles déployées) :

- Pour les variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles observées présentent des taches de septoriose.
- Pour les variétés peu sensibles : le seuil indicatif de risque de feuilles atteintes est modifié à 50 %.

c. Analyse de risque

Les premiers symptômes de septoriose se sont déclarés très tardivement cette année, du fait du printemps très sec. La F3 entre en sénescence et les nouvelles contaminations sur cet étage foliaire ne sont pas impactantes à ce stade. Les contaminations vont probablement évoluer avec le temps pluvieux et doux à venir, les conséquences sur la culture à ces stades avancés sont cependant peu inquiétantes. Le risque est moyen.



d. Gestion alternative du risque

Risque parcellaire (l'importance du facteur est représentée par le nombre de croix) :

- Variétés sensibles (++) : il existe de fortes différences de sensibilité variétale. Attention, la tolérance n'est pas définitive. Vérifier la sensibilité des variétés.
- Date de semis (++) la septoriose est généralement moins présentes sur les semis tardifs
- Travail du sol / enfouissement et/ou broyage des résidus (+) : les blés sur blés combinés à une absence de labour favorisent la maladie. La présence des résidus pourrait participer à l'initiation de l'épidémie.
- Les densités de semis élevées (+/=) : elles sont associées à une plus forte pression de la maladie mais leur effet reste irrégulier.

Pour plus d'information sur la septoriose : [Fiche ARVALIS septoriose](#)

Pour plus d'informations sur la gestion alternative du risque septoriose, consultez le « [Guide méthodes alternatives et prophylaxie Grand Est](#) ».



Zymoseptoria tritici / BLE / strobilurines + picolinamides + triazoles + SDHI exposés à un risque de résistance. Pour plus d'informations : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



Il existe des produits de biocontrôle pour protéger les blés contre les maladies du feuillage. La liste à ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Des matières actives de biocontrôles sont autorisées sur blé pour lutter contre la septoriose. Il s'agit de produits à base notamment de soufre ou de phosphonate de potassium.

3 Rouille brune

a. Observations

La rouille brune a été notée sur 17 parcelles du réseau :

- 6 parcelles sont indemnes de symptômes sur les 3 dernières feuilles, soit 35 % des parcelles ;
- 11 parcelles présentent des symptômes au moins sur une des trois dernières feuilles, soit 67 % des parcelles :
 - o 5 parcelles présentent des symptômes sur F3 allant de 10 à 80 % des pieds touchés, pour une moyenne de 30 % ;

- 3 parcelles présentent des symptômes sur F2 allant de 10 à 80 % des pieds touchés, pour une moyenne de 45 % ;
- 5 parcelles présentent des symptômes sur F1 allant de 10 à 80 % des pieds touchés, pour une moyenne de 32 %.

Le nombre de parcelles présentant des symptômes de rouille brune a donc augmenté depuis la semaine dernière avec la présence de symptômes systématiques sur la F1. La maladie s'est fortement développée ces derniers jours.

b. Seuil indicatif de risque

A partir du stade 2 nœuds, le seuil indicatif de risque est atteint dès l'apparition des symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures.

c. Analyse de risque

La maladie se développe très rapidement. Le risque est très fort pour les parcelles les plus tardives qui sont encore au stade floraison-grain formé, et pour les variétés sensibles. La vigilance est de mise, les parcelles sont à surveiller jusqu'au stade grain laiteux-pâteux.



d. Gestion alternative du risque

Risque parcellaire (l'importance du facteur est représentée par le nombre de croix) :

- Variétés sensibles (+++) : consulter la sensibilité des variétés dans la documentation ARVALIS.
- Fertilisation azotée (++) : l'azote augmente la sensibilité de la plante et participe à la mise en place d'un couvert favorable à la maladie
- Date de semis (++) : les semis tardifs sont moins touchés par la maladie (moins de cycle du pathogène sur la culture)
- Destruction des repousses (+) : les repousses de céréales constituent l'inoculum initial à l'automne en conservant la maladie

Risque climatique : le cycle du champignon est favorisé par les pluies et les températures entre 15 et 20°C. Le climat à venir est plutôt favorable à l'apparition des rouilles.

Pour plus d'informations sur la rouille brune : [Fiche ARVALIS Rouille brune](#)



Les rouilles des céréales (*Puccinia triticina*, *P. striiformis*, *P. hordei*) sont exposées à un risque de résistance aux SDHI.

4 Rouille jaune

a. Observations

La rouille jaune a été notée sur 16 parcelles du réseau :

- 12 parcelles sont indemnes de symptômes sur les 3 dernières feuilles, soit 75 % des parcelles ;
- 4 parcelles présentent des symptômes au moins sur une des trois dernières feuilles, soit 25 % des parcelles :
 - o Aucune parcelle ne présente de symptômes sur F3 ;
 - o 4 parcelles présentent des symptômes sur F2 allant de 5 à 10 % des pieds touchés, pour une moyenne de 5 % ;
 - o 5 parcelles présentent des symptômes sur F1 allant de 5 à 20 % des pieds touchés, pour une moyenne de 15 %.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint :

- Pour les variétés sensibles : à partir du stade 1 nœud, dès l'apparition des pustules dans la parcelle.
- Pour les variétés résistantes : à partir du stade 2 nœuds, dès l'apparition des pustules dans la parcelle.

c. Analyse de risque

La grande majorité des parcelles est indemne et à des stades avancés, pour celles-ci le risque est plutôt faible. Mais pour les parcelles encore à floraison, le risque est plus fort, la maladie est à surveiller.



Les rouilles des céréales (*Puccinia triticina*, *P. striiformis*, *P. hordei*) sont exposées à un risque de résistance aux SDHI.

5 Pucerons sur épis

a. Observations

Les pucerons sur épis ont été notés sur 20 parcelles du réseau :

- 12 parcelles sont indemnes, soit 60 % des parcelles ;
- 8 parcelles mentionnent la présence de pucerons sur les épis, avec entre 5 et 25 % des épis touchés (moyenne : 13 %).

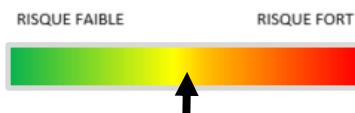
Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque de 50 %.

b. Seuil indicatif de risque

A partir du début épiaison : 1 épi sur 2 infesté par au moins un puceron. Ce seuil correspond en moyenne à moins de 5 pucerons/épi. La protection doit être réalisée avant le stade grain pâteux.

c. Analyse de risque

Les populations de pucerons ont plutôt tendance à augmenter depuis la semaine dernière avec la remontée des températures. On observe l'arrivée des premiers auxiliaires dans les parcelles. Le stade grain pâteux approche. Le risque est moyen, les parcelles sont à surveiller.



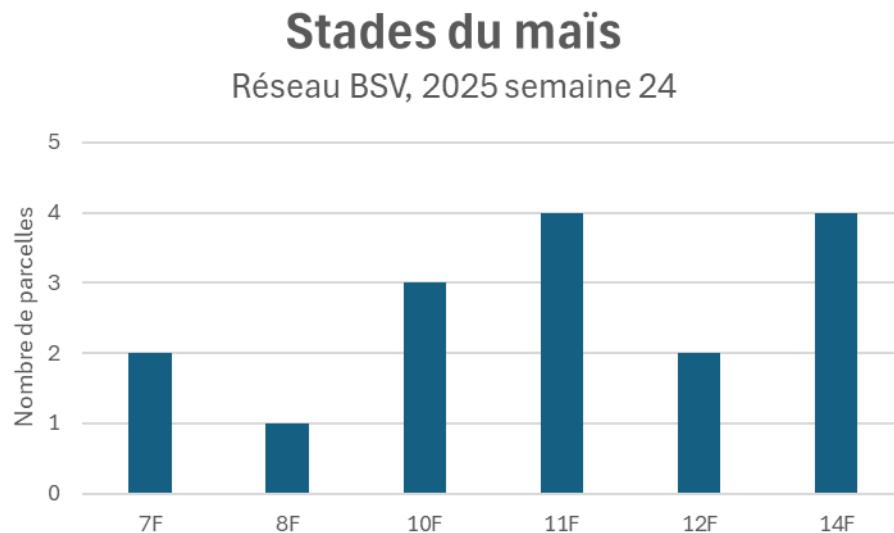
Pour plus d'informations sur les pucerons: [Fiche ARVALIS pucerons](#)



1 Stades phénologiques

13 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine. Leur localisation représente les zones de production du maïs en Alsace.

Le retour des pluies a permis une bonne reprise de végétation.



Attention ! Échelle communément utilisée par ARVALIS : le stade foliaire est déterminé par le comptage de toutes les feuilles visibles. Toute feuille ou portion de limbe que l'on aperçoit lorsque l'on place les yeux à la hauteur du cornet et que l'on regarde horizontalement doit être compté.

Concordance des stades avec l'échelle BBCH : 4-5 feuilles (BBCH 13-14), 6-7 feuilles (BBCH 15-16), 8-9 feuilles (BBCH 17-18). Pour les stades suivants : se référer aux tables disponibles [ici](#).

2 Pyrales

a. Observations

Les observations ont été faites sur 12 parcelles :

- 3 parcelles n'ont pas piégé de pyrale cette semaine
- 9 parcelles ont piégé entre 1 et 6 individus pour une moyenne de 3 pyrales/piège.

3 pièges lumineux sont suivis dans le réseau :

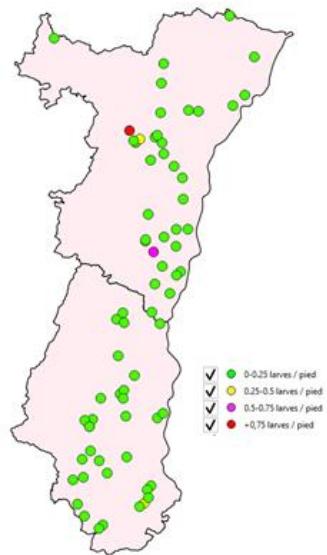
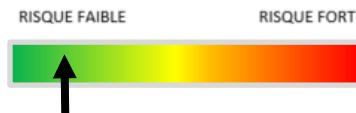
- Les deux pièges du Haut Rhin (secteur bivoltin) ont capturé 4 et 5 pyrales. Le vol de la pyrale bivoltine continue.
- Le piège situé dans le Bas Rhin n'a pas capturé de pyrale cette semaine.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à priori pour ce ravageur.

c. Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque à partir des observations actuelles pour la lutte contre la pyrale. L'analyse du risque se base sur l'infestation larvaire à l'automne précédent, source des populations de l'année en cours. L'hiver chaud et humide de cette année n'est pas favorable à la survie larvaire. Le risque est donc plutôt faible pour l'instant, il sera à réévaluer en fonction des conditions climatiques lors de la ponte.



Prospection larvaire 2024

d. Gestion alternative du risque

Il existe des solutions de biocontrôle pour protéger les maïs contre la pyrale. La liste est disponible sur ce lien : [Liste des produits de biocontrôle | Ecophytopic](#).

Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) peuvent être utilisés pour protéger les parcelles de maïs. Ces petits hyménoptères spécifiques de la pyrale déposent leurs œufs dans ceux du ravageur. Les larves qui se développent se nourrissent des œufs de pyrale, détruisant ainsi les populations de ravageurs. La pose des trichogrammes devrait s'effectuer cette semaine pour les secteurs précoce.



Des méthodes alternatives existent également, pour plus d'informations, consulter la fiche [pyrale du maïs](#).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandestchambres.fr



Hanneton japonais (*Popillia japonica*)

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les **organismes de quarantaine prioritaires** par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne.

Il n'a **pas encore été détecté en France** mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.

L'insecte est qualifié d'**auto-stoppeur** car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est également **très polyphage**, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : maïs, soja, vigne, rosiers, fraisiers, arbres feuillus, ... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).

L'insecte peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par la **présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen**. Sa taille va de **8 à 10 mm**.

Les fiches ci-dessous vous permettent d'accéder à un descriptif complet de cet insecte :

- [Fiche diagnostic *Popillia japonica*](#)
- [Note nationale BSV : *Popillia japonica*](#)
- [Informations d'Ephytia sur le scarabée japonais.](#)

Que faire en cas de suspicion du scarabée japonais ?

[Procédure de signalement sur l'application Agir](#)



Popillia japonica et symptômes
sur maïs

Popillia japonica (POPLA) - https://ipd.eppo.int